



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 18 décembre 2019
D-2019/548

Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18h30 à 18h35

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,

Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

Programmation Prévention de la Délinquance

Madame Alexandra SIARRI, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Notre dispositif local de prévention de la délinquance est fondé sur une politique s'inscrivant dans la durée à travers l'alliance des politiques de prévention, de sanction et de solidarité. Il est soutenu par une présence de terrain et l'animation d'un réseau d'acteurs locaux. Mais la cohésion sociale reste fragile sur certains sites particulièrement exposés. Priorité est ainsi donnée à la création de liens sociaux. La sécurité c'est aussi se rapprocher des publics jeunes, parfois en retrait des structures, à travers des actions favorisant les liens de proximité et le travail éducatif avec les acteurs locaux. La sécurité, c'est aussi outiller les acteurs de première ligne sur les thématiques de la Stratégie Territoriale de Prévention et de Tranquillité Publique en proposant des formations ou des séminaires. La sécurité durable, c'est aussi investir sur la jeunesse à travers de l'éducation à la citoyenneté.

C'est pourquoi je vous propose de contribuer au financement des actions suivantes, deux actions sur le Grand Parc, la troisième pour les partenaires de l'ensemble des territoires afin d'accompagner le partenariat actif en matière de prévention dans notre ville :

Formation des acteurs de première ligne "Repérer, accueillir et orienter les victimes de violences dans le couple" dispensée par le centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF)

Depuis 2018, la direction du développement social urbain accompagne plusieurs groupes de travail à l'échelle des QPV autour de la problématique des violences intrafamiliales. Si le partenariat avec les actions locales est nécessaire, la mise en commun d'informations, de formations et de développement de compétences est tout aussi importante. Un ensemble de rencontres thématiques a alors été travaillé et amorcé depuis juin 2019. La formation « repérer, accueillir et orienter les personnes victimes de violences dans le couple » vient nourrir une des thématiques de travail sur lesquelles les acteurs sont accompagnés.

Cette formation fait suite à 4 autres espaces de travail qui l'ont précédé et qui ont été élaboré en partenariat avec la mission égalité de la DGSC et le Département :

- Définition des termes liés aux violences intrafamiliales, organisé en partenariat avec la CAF de la Gironde
- Les Assises sur les Violences faites aux Femmes, organisées par la Mission égalité de la DGSC
- Journée de conférences dédiées aux conséquences sur les enfants des violences conjugales, organisée par le Département de la Gironde

Trois formations ont déjà été dispensées par le CIDFF en novembre et décembre 2019 pour 45 partenaires. Il est proposé deux séquences de formation complémentaires pour faire face aux besoins.

Les ateliers de pratique citoyenne pour deux écoles primaires du Grand Parc

En tant que programme de prévention mis en œuvre par l'association Le Prado, l'objectif est de permettre à l'élève de mieux comprendre l'origine, l'intérêt et le fonctionnement de la règle afin d'en garantir un meilleur respect. L'association intervient au sein des écoles primaires à travers des ateliers. Un cycle de 5 séances par classe permet d'informer les élèves sur leurs droits et devoirs, de mieux identifier et de connaître les acteurs des institutions judiciaires et institutionnelles et de développer, au travers de thèmes liés à la justice et à la citoyenneté, les compétences d'expression orale et écrite des élèves. Les thématiques abordées traitent de « Démocratie - vivre en France », « la Convention Internationale des Droits de l'Enfant », « la Justice en France », « le métier d'avocat » et se concluent par un « Jeu de rôle - simulation de procès ». Ces ateliers sont ensuite évalués par questionnaire afin d'évaluer les compétences acquises mais également pour mesurer l'intérêt suscité par l'action.

Il est proposé de financer la mise en place de ces ateliers pour une classe de primaire de l'école Condorcet et pour une classe de l'école Schweitzer.

Action « hors les murs » : « Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ? ».

Cette action partenariale est inscrite dans la stratégie de prévention du Grand Parc qui comprend des séminaires tels que : « prévention de l'entrée des jeunes dans les trafics » et « cultures, jeunesses et territoires », l'accompagnement de la bibliothèque pour limiter une occupation inappropriée, un travail sur la culture du numérique, des chantiers éducatifs et une thématique « espace public- proposition d'actions Hors les murs »

Cette manifestation sur l'espace public se déroule une semaine avant chaque vacances scolaires pour informer les jeunes et les familles de l'existant, les inciter à participer aux activités des structures et à promouvoir le « hors les murs » auprès des partenaires. Mieux connaître les structures, favoriser l'interconnaissance, peuvent prévenir les occupations problématiques des espaces publics ou des équipements. 4 manifestations, rassemblant les acteurs socio-éducatifs, sont ainsi programmées avant chaque vacances ainsi qu'un événement en juin prenant la forme d'une déambulation musicale de lieu en lieu avec des « capsules » (spectacles ou activités en format court). Ces manifestations sont animées musicalement par Ricochet Sonore.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes suivants la somme de **6 600 €** :

- 2800 € à Ricochet Sonore
- 3000 € au Centre d'information des droits des femmes et des familles
- 800 € à l'Association Laïque du Prado 33

- A signer tout document lié à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI